

Règlement Together Run

1. Principe et responsabilité

La Together Run (ci-après le TR) est une compétition de course à pied disputée chaque année au mois de juin, à l'occasion de la Journée Internationale du Réfugié. La course a lieu le dimanche, généralement de 9h00 à 13h.

La course (Running) est réservée **aux coureurs entraînés et en bonne santé**, nés en 2010 ou avant. Le Relais intergénération est ouvert au coureurs dès 6 ans révolus. Le Walking est ouvert à tous (sans limite d'âge).

Les accompagnateurs (vélo, entraîneur, chien, etc.) sont interdits sur le parcours et leur présence entraînera la disqualification du coureur. Seul le coureur en possession d'un **dossard valable fixé sur la poitrine**, est autorisé à prendre le départ. En cas d'empêchement de courir, le dossard ne peut pas être transmis.

Par son inscription, le coureur s'engage sur l'honneur à respecter le présent Règlement et les Conditions générales de la TR et les consignes des commissaires. **Toute violation du présent règlement sera sanctionnée par une disqualification de la course.**

La TR est déchargée de la responsabilité d'assurer la sécurité des coureurs/marcheurs qui prennent le départ **en retard**.

La TR décline toute responsabilité en cas d'atteinte à la santé d'un concurrent survenant en course.

2. Catégories

Femmes moins de 40 ans et élites	Hommes moins de 40 ans et élites
Femmes 40+	Hommes 40+
Femmes 50+	Hommes 50+
Femmes 60+	Hommes 60+
Relais Intergénération	
Relais inter-entreprises	
Walking	

3. Inscription et dossard

La finance d'inscription est de :

- CHF 30.- par inscription (Running, Walking ou Relais intergénération)
- CHF 35.- par inscription pour les inscriptions tardives
- CHF 45.- (par relais) pour le Relais inter-entreprises (pas de possibilité d'inscription tardive)

L'inscription inclut un bon pour les coureurs individuels, deux bons pour les Relais intergénérationnels et trois bons pour les Relais inter-entreprises.

Un bon ne peut être utilisé que dans un seul stand; si la valeur de l'achat est inférieure au bon, le solde est perdu.

L'inscription se fait en ligne à partir du **1er mars de chaque année**. Le paiement sécurisé par les moyens usuels est garanti.

Aucun remboursement n'est possible, même contre présentation d'un certificat médical.

Pour être prise en considération, l'inscription doit contenir obligatoirement **le nom, prénom, sexe, année de naissance, adresse privée et e-mail privé**. Les coureurs inscrits ne recevront aucune confirmation par poste. La liste des coureurs inscrits pourra être consultée online sur le site internet www.togetherun.ch, dès l'inscription.

Le dossard est à retirer sur place le jour de la course, au plus tard 1h avant le départ.

Le dossard est nominatif et non-transmissible. Il est interdit de courir avec plus d'un dossard.

Chaque coureur autorise expressément l'organisateur ainsi que ses partenaires et médias, à utiliser les images fixes de la course, sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la Together Run, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et sans limitation de temps.

4. Relais intergénérationnels

Les relais sont composés de **2 relayeurs, 1 adulte (né avant 2006) et 1 jeune (né entre 2006 et 2018)**, indépendamment de leur sexe (les relais peuvent être composés d'hommes et/ou femmes sans distinction).

Le coureur adulte s'élancera en premier, avant de passer le relais au jeune par une tape dans la main. Les relais doivent s'effectuer dans la zone prévue à cet effet. Un relais passé en dehors de cette zone entraînera la disqualification de l'équipe. De même si le passage du relais n'est pas effectué correctement (pas de tape dans la main), le relais sera disqualifié.

L'alignement d'un autre coureur que celui inscrit auprès des organisateurs entraîne la disqualification du relais (en cas de changement de relayeur, l'organisation devra en être prévenue au moins 1h avant le départ).

5. Relais inter-entreprises

Les relais sont composées de **3 relayeurs différents**, indépendamment de leur sexe (les relais peuvent être composés d'hommes et/ou femmes sans distinction).

Tous les relayeurs doivent faire partie de la même entreprise.

Les relais doivent s'effectuer dans la zone prévue à cet effet. Un relais passé en dehors de cette zone entraînera la disqualification de l'équipe. De même si le passage du relais n'est pas effectué correctement (pas de tape dans la main), le relais sera disqualifié.

L'alignement d'un autre coureur que ceux inscrits auprès des organisateurs entraîne la disqualification du relais.

5. Chronométrage et blocs de départ

Le dossard est attribué sur la base des indications obligatoires données lors de l'inscription. Le départ de la course a lieu par catégorie. **Un coureur qui part dans une catégorie ne correspondant pas à la sienne sera disqualifié.**

Pour les catégories individuelles, le chronométrage est enclenché par le passage du coureur sur la ligne de départ. Pour la catégorie relais intergénération, le chronométrage est enclenché par le coup de pistolet.

6. Anti-dopage et fair-play

En participant à la TR, les coureurs s'engagent moralement à ne pas se doper dans la pratique de la course à pied et à respecter le principe de fair-play.

En cas de tricherie avérée, le Comité de la course se réserve le droit de refuser l'inscription d'un.e participant.e et/ou d'un relais, voir d'annuler un résultat.

7. Classement et résultats

Un classement sera établi pour chaque catégorie de course ainsi que pour les catégories Relais intergénération et inter-entreprises. Il n'y a pas de classement pour la catégorie Walking, mais celle-ci sera chronométrée.

Pour les équipes du Relais intergénération, chaque relayeur se voit attribuer un coefficient en fonction de son âge et de son sexe - F ou H - (pour permettre une course équitable). Le classement est obtenu par addition des temps corrélés des 2 relayeurs.

Pour les équipes du Relais inter-entreprises, chaque relayeur se voit attribuer un coefficient en fonction de son âge et de son sexe - F ou H - (pour permettre une course équitable). Le classement est obtenu par addition des temps corrélés des 3 relayeurs.

Tous les résultats seront disponibles dans les meilleurs délais après la course, sur le site Internet : www.togetherun.ch

8. Prix

T&GETHER RUN

Un cadeau « souvenir » est distribué à la fin de la course.

Des prix sont prévus pour les 3 **premiers de chaque catégorie course individuelle** ainsi que pour les 3 premiers des Relais intergénérationnels et inter-entreprises. Il n'y a pas de classement pour la catégorie Walking.

Les prix ne sont remis qu'aux participants personnellement présents lors de la distribution officielle des prix qui a lieu, après la fin de la dernière course, aux alentours de 13h.